



Plan Agricole et Agroalimentaire pour l'Avenir de la Bretagne

Comité Stratégique Régional de la Filière Alimentaire, 6 juillet 2017, Rennes

Compte-rendu

Le Comité Stratégique Régional de la Filière Alimentaire (CSRFA), s'est réuni le 6 juillet 2017 à Rennes. Instauré dans le cadre du Plan Agricole et Agroalimentaire pour l'Avenir de la Bretagne (P3AB), ce comité a réuni plus de 50 acteurs de la filière alimentaire et a permis de faire un nouveau point d'étape sur les actions mises en œuvre.

En ouverture, Christophe Mirmand, Préfet de Région, souligne que le Pacte d'avenir, signé le 13 décembre 2013, dans un contexte de crise profonde des outils de transformation, s'inscrit désormais dans un nouveau contexte aux regards des attentes du consommateur.

Il rappelle que le programme de développement rural breton (PDRB) a bien répondu à l'un des objectifs originel du pacte, réinvestir pour rester compétitif en renforçant à la fois les possibilités d'investissements aidés dans les secteurs déjà accompagnés auparavant (lait, viande bovine) tout en ouvrant des possibilités d'accompagnement dans tous les secteurs de l'élevage et de la production de légumes. Ce fût un signal fort du Conseil régional et de l'Etat qui a contribué à la reprise de la confiance du secteur agro-alimentaire breton.

Il fait le constat que le défi identifié alors n'a pas fondamentalement changé : rester compétitif dans un contexte en évolution. Cependant, la compétitivité ne se résume pas à la capacité à produire moins cher les produits d'entrée de gamme, il faut aussi être parmi les meilleurs, pour répondre aux autres attentes des consommateurs or, aujourd'hui, une part croissante de leurs achats est en phase avec leurs choix sociétaux.

Ainsi, les filières bretonnes doivent épouser ces nouvelles attentes tout en maintenant les efforts qui ont été faits dans les domaines de l'environnement, du climat ou du bien-être animal.

Le bilan des actions conduites dans le cadre du P3AB va permettre de mieux cerner les pistes d'amélioration pour satisfaire les nouvelles attentes des consommateurs et de l'informer que des réponses existent déjà pour partie sur le territoire, et que les réflexions se poursuivent.

Loïg Chesnais Girard, président du Conseil Régional de Bretagne, souligne que l'évolution du modèle agricole et agro-alimentaire dépasse aujourd'hui la réponse aux crises conjoncturelles. Les entreprises de ce secteur sont une force reconnue pour la dynamique économique de la Région. Le modèle breton, unique et pluriel permet de répondre à la demande du marché.

Un bilan exhaustif par fiches cadres du plan d'actions du P3AB a été envoyé aux membres de ce comité stratégique en amont de la réunion. Aussi Christophe Mirmand et Loïg Chesnais-Girard proposent aux membres du comité stratégique de concentrer les débats sur 2 points structurants de ce plan :

- la présentation par M. B. Oudin de Blézat Consulting, des résultats de l'étude prospective sur les « comportements alimentaires et les tendances de consommation de demain »,
- la présentation contextualisée de certaines actions du P3AB au regard des attentes du consommateur.

Intervention de B. Oudin (diaporama disponible sur le site de la DRAAF)

« Étude prospective sur les comportements alimentaires de demain »

L'objet de cette étude est de permettre de cerner les tendances de consommation actuelle afin de mieux comprendre et anticiper l'évolution des pratiques alimentaires des consommateurs français à l'horizon 2025. Elle est construite comme un outil d'aide à la décision et un cadre de réflexion pour les différents acteurs de la filière alimentaire.

En effet, les consommateurs devraient être 70 millions en France en 2025, avec une évolution de 10 points du poids des personnes seuls (44% en 2025), un vieillissement de la population combinée à une concentration du pouvoir d'achat sur les plus de 65 ans, une métropolisation des emplois (sauf pour les IAA qui demeurent sur des territoires ruraux) ce qui devrait influencer les modèles de consommation. Parmi les 16 tendances retenues dans l'étude, 6 touchant particulièrement les acteurs du territoire breton sont déclinés par B. Oudin :

- l'alimentation la santé – bien être
- la recherche de naturalité
- la baisse de consommation de protéines animales
- le digital et l'alimentation
- plus de transparence
- l'alimentation durable

Ces tendances renvoient aux acteurs des filières la question des choix à faire pour répondre à ces enjeux : la qualité, la proximité, la compétitivité,..... ?

M. Chrétien, représentant Scarmor, réagit à la présentation et précise que, selon lui, il n'y a pas un mais des consommateurs dont les stratégies sont diverses ce qui implique une segmentation des marchés et donc un impact immédiat sur l'adaptation des outils de transformation. Il est nécessaire de pouvoir expliquer au consommateur que tous les systèmes de production sont nécessaires sur le territoire pour répondre à la diversité de cette demande.

Mme Saulnier, présidente ABEA, pose la question de ce qui acceptable ou non par le consommateur notamment en relation avec la notion de transparence évoquée lors de l'intervention. Elle ajoute que, selon elle, les industries agro-alimentaires doivent répondre à trois enjeux majeurs : l'ancrage pour le développement territorial et notamment rural eu égard à la forte implantation des IAA dans le milieu rural, le maintien de la sécurité alimentaire et la qualité gastronomique des produits. Sur ce dernier point, elle considère que l'image forte des produits français à l'étranger doit être maintenue.

M. Denieul, au titre du GIE élevage, oriente le débat sur le produit et l'évolution de la demande des marchés parfois portés par des lobbies. Il rappelle, par exemple, que le retournement actuel de la demande vers de la matière grasse d'origine animale a une forte influence sur le prix du beurre et l'équilibre des marchés.

M. Jaouen, au titre de la CRAB, se félicite de l'image positive qu'a le consommateur du maillon production mais craint que cela soit en décalage avec la réalité des exploitations. Il serait favorable à un travail d'information ou de communication du producteur vers le consommateur.

M. Fairier au titre de « coop de France Ouest » pose un préalable sur le choix des mots car il s'inquiète de l'opposition faite de façon assez arbitraire entre qualité de produit et produit

industriel, l'usage du mot conventionnel serait, selon lui, plus positif. Sur la question de la réponse au consommateur, il rappelle que les outils de transformation notamment ceux des coopératives répondent à la segmentation des marchés transformant à la fois des produits de grandes consommations et des productions dites « alternatives » ou de niche comme le porc fermier, imposant à ces structures une organisation du travail adaptée. Mais, au-delà du marché français, et face aux accords du CETA et MERCOSUR, se pose la question de la qualité des produits qui vont entrer en Europe notamment sur la question des méthodes de production.

A l'issue de cette première phase de débat, Christophe Mirmand propose de faire le point sur l'état d'avancement du P3AB et les perspectives de travail à venir.

Focal sur un bilan du plan agricole et agroalimentaire breton et perspectives d'actions pour les années à venir

Le **projet Agroécologique breton** a permis d'accompagner des projets pour aller vers plus de naturalité.

Ainsi, dans un contexte de crise, les mesures agro-environnementales et climatiques ont été un vrai succès, permettant la mise en place de systèmes plus résilients. Et même si l'on peut regretter un manque de diffusion des nouvelles pratiques de l'usage des produits phytosanitaires sur le territoire, ce qui fera l'objet du plan Ecophyto 2, les résultats techniques du dispositif Ecophyto 1 sont un vrai succès avec une réduction significative de l'usage des produits phytosanitaires dans les exploitations impliquées.

Enfin, il est important de noter que les changements de pratique émanent aussi des acteurs du territoire et ne sont pas que la déclinaison de mesures nationales ou régionales : ainsi les groupes AEP/GIEE se structurent. C'est par exemple la réduction de l'usage des antibiotiques en exploitation porcine. L'accompagnement se poursuit avec l'objectif de la diffusion vers le plus grand nombre sur le territoire breton, c'est l'objet des AAP conjoints Ecophyto-GIEE.

La **modernisation des bâtiments agricoles** s'appuie sur des mesures de soutien à la compétitivité des entreprises.

Le PCREA accompagne de façon significative la modernisation des exploitations sur l'ensemble du territoire breton depuis 2015. Des outils de la banque publique d'investissement, même s'ils sont encore modestes sur le secteur agricole, complètent le dispositif et concourent par un soutien financier aux investissements dans les entreprises.

Olivier Allain indique que cette politique territoriale soutenue par le Conseil Régional de Bretagne est en cohérence avec la politique de l'Etat visant à aller vers des systèmes plus autonomes.

Les modes de production évoluent et ce pour répondre à la sensibilité des consommateurs, aussi, les réflexions sont désormais ouvertes sur la modularité des bâtiments, des structures qui répondent aux enjeux climatiques, etc... Les dispositifs de soutien public doivent s'y adapter.

La **méthanisation** est un enjeu majeur pour les exploitations agricoles qui représentent 80% du gisement des biodéchets. Après avoir traversé un contexte, notamment tarifaire, peu propice au développement de la filière méthanisation, l'année 2017 s'annonce plus positive. Les projets déposés en 2016 ont été plus nombreux, l'offre se structure, des nouveaux objectifs se dessinent. La filière agricole a une place importante à prendre notamment lors des réflexions sur la gestion des exploitations en économie circulaire mais aussi sur la notion de création de valeur.

Les industries agro-alimentaires, créatrices d'emploi sur tout le territoire breton, sont des acteurs essentiels de la politique de développement territoriale. Soucieuses de rester compétitive sur le marché national voire international, elles sont soutenues dans leurs investissements par l'Europe, le Conseil Régional de Bretagne et BPI France. Ces entreprises poursuivent des stratégies variées en lien avec le marché et les nouveaux marchés (circuits courts, bio) et sont en veille constante sur les attentes du consommateur.

S'il est un domaine où les attentes du consommateur sont étudiées, explorées, c'est dans le domaine de **l'innovation**. Les thèmes de la digitalisation, du bien-être animal, de la santé-sécurité, de la baisse de la consommation des protéines alimentaires... sont au cœur des projets à tout niveau de maturité, du projet de recherche au projet pré-compétitif. La structuration de l'écosystème de l'innovation permet aux entreprises bretonnes d'avoir plus de lisibilité quant à l'accompagnement technique et financier de projets d'innovation en agro-alimentaire. Les projets sont variés, certains, d'ampleur plus importantes sont structurants sur le territoire. Il est cependant à noter qu'au regard de son poids des IAA dans l'économie bretonne, ces entreprises et notamment les PME sont encore trop peu représentées dans les dispositifs (CIR, PIA3, FUI) existants.

Les entreprises agroalimentaires françaises voire bretonnes sont bien perçues à l'étranger, reconnues pour leur savoir faire et la sûreté de leurs produits. Accompagnées vers l'export, elles peinent encore à gagner des parts de marché et doivent être accompagnées dans la levée des barrières sanitaires, leur demande d'agrément, la prospection, la promotion et leur développement à l'international. En parallèle, le lien au territoire breton reste un axe fort, des projets alimentaires territoriaux peuvent être initiés et soutenues. Alors que les marchés sont divers, **l'adéquation des produits aux marchés** est un axe de travail à renforcer.

A l'heure où **l'attractivité des métiers** est un enjeu fort pour le secteur, l'objectif est d'accroître le lien entre formation initiale, recrutement et qualité de vie au travail par un triptyque « former, attirer et garder ». Ainsi, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles 2017-2022 (CPRDFOP) est l'un des outils permettant de répondre à cet enjeu de l'emploi salarié en agro-alimentaire. La formation initiale et celle des salariés permettant d'accompagner les changements qui s'annoncent notamment sur la transformation digitale. L'emploi sur les territoires évolue, les compétences attendues aussi.

Les filières agricoles et agro-alimentaires bretonnes pèsent dans l'économie de la Région, les enjeux économiques, sociaux et territoriaux sont importants. Les attentes sociétales sont en pleine évolution, la sensibilité du consommateur est touchée, il réinterroge son lien à l'alimentation. Les marchés sont volatiles. Cependant, les acteurs bretons disposent d'outils et d'étude leurs permettant de comprendre, d'anticiper ses évolutions. Au regard de ses constats, les professionnelles comme les pouvoirs publics se posent la question **des perspectives pour les filières bretonnes : quelles orientations, quels investissements, comment réfléchir le partage de valeur**.

M. Jaouen, au titre de la CRAB, réagit à la présentation en insistant sur le fait qu'un travail collectif est à poursuivre sur les thèmes de l'attractivité des métiers, de la modernisation des outils et du développement de la méthanisation. Il se félicite de l'image positive des IAA à l'export.

M. Clisson, au titre de la FRCIVAM, insiste sur les problématiques environnementales qui, selon lui, doivent être au cœur des réflexions. Pour lui, le projet d'alimentation territorial est une réponse à ces problématiques et répond au besoin de proximité du consommateur. Il insiste sur la nécessité de réfléchir les systèmes à taille humaine.

M. Henry, au titre de la FRSEA, note que les soutiens publics comme les MAEC et le PCAEA ont bien accompagné les exploitants dans l'évolution des modes de production vers des modèles attendus par la société. Cependant, il rappelle que cela se fait dans un contexte de baisse des prix à la production des produits agricoles. Il pose la question de comprendre comment, dans ces conditions, rendre le métier attractif et constate qu'aujourd'hui 500 postes sont non pourvus dans le salariat agricole.

Mme Saulnier, au titre de l'ABEA, insiste sur le fait que les IAA ont un besoin criant de main d'oeuvre qualifiée et que le sujet adéquation besoin et compétence de la main d'oeuvre ne doit pas être négligé.

En conclusion, Christophe Mirmand salue les convergences de points de vue et annonce que le contexte est propice à la poursuite des discussions puisque, conformément au programme du président E. Macron, et comme cela a été rappelé par M. E. Philippe à l'Assemblée nationale, le gouvernement va lancer les « Etats généraux de l'alimentation ».

Cette vaste consultation publique, qui rappelle le Grenelle de l'environnement, devrait avoir lieu sous forme de conférences - débats nationales, de consultation publique par Internet, et également de contributions régionales.

Deux thématiques distinctes devraient être abordées :

- la création et le partage de la valeur
- l'orientation des filières agricoles, vers une meilleure réponse aux attentes sociétales à l'égard de l'alimentation.

La 1ère thématique est, de loin, celle qui intéresse le plus la profession agricole en région Bretagne. Elle renvoie à des débats récurrents, déjà abordés lors des crises laitières et du porc de ces dernières années c'est pourquoi une contribution régionale pourrait être proposée.

Dans la deuxième partie, les interrogations sur notre alimentation peuvent recouvrir des champs très vastes correspondant à autant d'attentes supposées des consommateurs qui ont été évoquées lors de ce comité.

Pour sa part Loïg Chesnais-Girard indique que la Région Bretagne a un rôle important à jouer dans le débat national tant sur la thématique de la valeur ajoutée que de l'export. Les acteurs agricoles et agro-alimentaires doivent pouvoir saisir les opportunités qui se présentent. La filière a plusieurs visages, sa diversité reflète l'image de la Bretagne.